

FICHE D'INSCRIPTION CNKT Année 2024/2025

Nom/Prénom de l'adhérent :

Age au 1 septembre 2024 : Sexe : M F

Né(e) le :

Ville de naissance :

Nationalité :

Grade à l'inscription (avec barrettes) :

Nom du représentant légal :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail (en majuscule) :

En cas d'accident, prévenir M Tél :

J'autorise l'association à publier et à utiliser les photos et vidéos où figurent mon enfant ou moi-même dans le cadre des actions promotionnelles et pour le site internet du club, Instagram et Facebook.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

A le

Lu et approuvé : Signature :

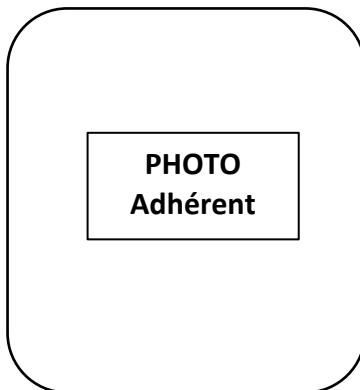
Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e), Mme/M. autorise mon enfant
..... à pratiquer le karaté au CNKT et à participer aux manifestations
de la saison 2024/2025 organisées par l'association et la Fédération Française de karaté.

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la saison sportive ou les manifestations.

Fait à le

Signature :



Renseignements inscription

- Remplir cette fiche d'inscription
- Remplir le questionnaire de non contre-indication à la pratique sportive
- Remplir l'attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive
- Fournir 1 photo d'identité
- Régler la cotisation (Paiement possible en 3 chèques à l'ordre du CNKT) et/ou espèces
- Baby karaté de 3 à 4 ans ----- **215,00 €** avec licence
- Enfants de 5 à 7 ans ----- **270,00 €** avec licence
- Enfants de 8 à 9 ans ----- **280,00 €** avec licence
- Enfants de 10 à 12 ans ----- **290,00 €** avec licence
- Adultes et Ado 13 ans et plus ----- **300,00 €** avec licence
- Krav-Maga à partir de 12 ans ----- **260,00 €** avec licence

ATTENTION : Les compétiteurs devront faire remplir et signer leur certificat médical sur le passeport sportif par un médecin. Les inscriptions se font directement au club aux horaires des cours.

IMPORTANT : Pas de remboursement des cotisations et pour les nouveaux 1 cours d'essai gratuit

Partie réservée au C.N.K.T

Groupe : 3 ans 4 ans 5 ans 6-7 ans 8-9 ans 10-12ans Ados/Adultes Krav-Maga

Commentaire :

Dispositif PASS'SPORT N° :

Chq N°: Chq N°: Chq N°: Chq N°:

Bq le..... Bq le..... Bq le..... Bq le.....

Espèces :

Photo Facture : OUI NON

Date

CNKT C/O Bala MURDAY 13, impasse Marcel Le Bihan
93420 VILLEPINTE
Tél : 06 18 06 44 93 / 06 88 10 71 07
Gymnase Henri Deglane 12 Rue d'Anjou 93330 NEUILLY SUR MARNE

Règlement intérieur

Article 1 : Inscription

Pour être valable toute inscription doit comporter : la fiche d'adhésion remplie ainsi que ses annexes (autorisation parentale, non contre-indication pratique sportive & règlement intérieur), une photo d'identité, le certificat médical (si besoin) et le paiement total de la cotisation annuelle (possibilité de paiement en 3 fois – indiquer la date au dos du chèque).

Article 2 : Cotisation et tarif

La cotisation annuelle doit être payée en totalité à l'inscription. Les chèques de facilité de paiement seront débités chaque fin de mois suivant la date d'inscription. Toute cotisation est définitivement acquise, il ne saurait être exigé un remboursement en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou tout autre motif.

Article 3 : Responsabilité

En cas d'accident la responsabilité du club n'est engagée que durant les horaires de cours de chacun et seulement dans les salles d'entraînement et sous surveillance des professeurs. Hors tatami, la responsabilité des mineurs reste à l'entière charge des parents avant et après chaque cours. L'accès au tatami est interdit sans la présence d'un des professeurs du club. Le club n'est pas responsable des vols commis dans l'enceinte du gymnase. Les parents doivent venir chercher les enfants dès la fin du cours. Aucun enfant ne sera autorisé à rester dans la salle après son cours.

Article 4 : Hygiène et tenue

Les adhérents doivent porter un kimono propre et repassé, les ongles des mains et des pieds propres et courts. Aucun bijou, bonbon ou autre nourriture n'est admis dans la salle d'entraînement.

Article 5 : Cours

Le planning doit être scrupuleusement respecté, selon les horaires, le groupe d'âges et le niveau des ceintures. Pour des raisons de concentration des adhérents, aucun parent ne sera autorisé à assister au cours (à l'exception du 1^{er} cours). L'assiduité aux cours devra être respectée et sera prise en compte pour le passage de grade. Toute absence doit être justifiée.

Article 6 : Manifestations sportives

Pour tous passages de grades, compétitions, stages et manifestations, il est impératif que les parents et les adhérents s'informent auprès des professeurs, sur le site internet de l'association ou sur le tableau d'affichage du gymnase.

Article 7 : Exclusion

Toutes infractions au présent règlement et toute attitude ou parole irrespectueuse, agressive ou discriminatoire envers les camarades, les professeurs ou responsables seront sanctionnées d'une exclusion définitive.

Questionnaire non contre-indication pratique sportive

Le certificat médical n'est plus exigé pour l'inscription à une activité sportive municipale, sous réserve que l'intéressé (ou son représentant légal) renseigne un questionnaire de santé. Le questionnaire de santé permet de savoir si l'intéressé doit fournir un certificat médical pour s'inscrire aux activités sportives proposées par le CNKT.

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'intéressé ou de son représentant légal.

Durant les 12 derniers mois, la personne concernée par l'activité sportive :

Oui	Non
-----	-----

A-t-il/elle eu un membre de votre famille décédé d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
A-t-il/elle ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
A-t-il/elle eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
A-t-il/elle eu une perte de connaissance ?		
A-t-il/elle arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé et a-t-elle repris l'activité sportive sans l'accord de son médecin ?		
A-t-il/elle débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		

A ce jour, la personne concernée par l'activité sportive :

Oui	Non
-----	-----

Ressent-il/elle une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite...) ?		
Sa pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
A votre avis, en tant que personne concernée ou représentant légal de l'intéressé est-il nécessaire d'avoir un avis médical afin de poursuivre l'activité sportive ?		

Si vous avez répondu "Non" à toutes les questions, vous n'avez pas lieu de fournir un certificat médical pour l'intéressé. Vous devez attester sur l'honneur avoir répondu négativement à tout le questionnaire de santé à l'aide de l'attestation sur l'honneur à droite du document.

Si vous avez répondu "Oui" à une ou plusieurs questions, vous devez consulter un médecin afin d'obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du karaté et/ou krav-maga. Sans ce dernier l'inscription ne peut être enregistrée par le club CNKT.

Attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive ADULTES

Je soussigné(e) _____
(NOM, Prénoms)

Né(e) le _____ à _____
(Commune et département ou commune et pays si né(e) à l'étranger)

Atteste avoir renseigné le questionnaire préalablement à ma demande d'inscription à une ou plusieurs activité(s) sportive(s) proposée(s) par le club CNKT pour la saison 2024/2025 et avoir répondu NON à l'ensemble des questions posées.

Fait le _____ à _____

Signature :

Attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive ENFANTS

Je soussigné(e) _____
(NOM du représentant légal, Prénoms du représentant légal)

Né(e) le _____ à _____
(Commune et département ou commune et pays si né(e) à l'étranger)

Atteste avoir renseigné le questionnaire préalablement à ma demande d'inscription à une ou plusieurs activité(s) sportive(s) proposée(s) par le club CNKT pour la saison 2024/2025 et avoir répondu NON à l'ensemble des questions posées.

Fait le _____ à _____

Signature :

Les inscriptions de Karaté et Krav-Maga débuteront le **01/06/2024** et les cours le **02/09/2024**

IMPORTANT : Pas de cours durant les vacances scolaires et jours fériés. Être présent en kimono 10 minutes avant le cours.

	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
9H00 / 10H00				BABY KARATÉ 4 ANS
10H10/11H10				BABY KARATÉ 3 ANS
11H20/12H35				KARATÉ 5 ANS
12H45/14H00				KARATÉ 6-7 ANS
14H00/15H30				COMBAT
15H30/17H00				KATA COMPÉTITEURS
16H00/17H00		KARATÉ 5 ANS		
17H00/18H00		KARATÉ 6-7 ANS		
18H00/19H30		COMBAT COMPÉTITEURS		
19H30/20H30		KRAV-MAGA		
17H15/18H15	KARATÉ 8-9 ANS		KARATÉ 8-9 ANS	
18H15/19H15	KARATÉ 10-12 ANS		KARATÉ 10-12 ANS	
19H15/20H30	KARATÉ ADOS/ADULTES (13 ANS ET PLUS)		KARATÉ ADOS/ADULTES (13 ANS ET PLUS)	
20H30/21H50			KRAV-MAGA	